

COMMUNE DE BOUCLANS
CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2023
PROCES VERBAL

Lieu : Mairie de Bouclans
Président : Martial HIRTZEL
Secrétaire : Alexis MARTIN
La séance est ouverte à 20h30 en session ordinaire

Tous les membres sont présents, sauf :

Excusé(e)s : Vincent BOUVRESSE ; Mélanie GRUET ; Nathalie DEFRASNE > procuration à V. DUEDE FERNANDEZ ; Christophe AURIOL > procuration à F. POUPENEY ; Oriane POMMEY > procuration à V. BUGNET ; Joséphine PERROT MINOT > procuration à M. HIRTZEL
Dix-sept membres présents ou représentés. Le quorum est atteint.

Ordre du jour :

1. Approbation du procès-verbal du 17 février 2023
2. Rapport d'orientation budgétaire (*délibération n°1*)
3. Présentation des comptes de gestion et de l'actif du bilan (*délibérations n°2 et 3*)
4. Présentation du compte administratif (*délibération n°4*)
5. Affectation du Résultat 2022 (*délibération n°5*)
6. Demande de subvention Fonds vert pour la cour d'école (*délibération n°6*)
7. Révision du zonage PLUi
8. Étude comparative fourniture de gaz (*délibération n°7*)
9. Infos diverses

1/ Approbation du compte rendu du conseil municipal du 17 Février 2023

Le compte rendu de la séance de conseil municipal a été adressé à l'ensemble des élus. Celui-ci n'appelle aucune observation, il est adopté à l'unanimité.

2/ Rapport d'orientation budgétaire (délibération n°1)

a/ Le débat d'orientation budgétaire est obligatoire pour les communes de plus de 3500 habitants. Toutefois, même dans les communes plus petites, le DOB a pour but de renforcer la démocratie participative en instaurant une discussion au sein de l'assemblée délibérante sur les priorités et les évolutions de la situation financière de la collectivité. Il améliore l'information

Principaux ratios de gestion :

Principaux soldes intermédiaires de gestion (hors dossier MC Conseil)		
POPULATION	1089	Habitants
RECETTES REELLES DE FONCTIONNEMENT	905 047,56 €	Total des recettes de la balance générale
DEPENSES REELLES DE FONCTIONNEMENT	711 590,29 €	Total des dépenses de la balance générale
EPARGNE BRUTE (CAF brute)	193 457,27 €	Socle de la richesse financière de la commune. Finance l'investissement avec en priorité le remboursement de la dette
TAUX D'EPARGNE BRUTE	21,38%	Il est généralement admis qu'un ratio de 8% à 15% est satisfaisant
EPARGNE NETTE (CAF nette)	103 019,27 €	Epargne disponible pour investir après remboursement de la dette
REMBT ANNUEL DE LA DETTE	90 438,00 €	
ENCOURS D'EMPRUNTS en CAPITAL	536 003,00 €	
DETTE / HABITANT	492,20 €	
CAPACITE DE DESENETTEMENT	2,77	années

Conclusion

Nos points forts	Nos points de vigilance
Uns structure financière saine :	Nécessaire attention aux dépenses de fonctionnement
> <i>Un endettement maîtrisé</i>	Les dotations de fonctionnement ne suivent pas l'inflation
> <i>Des prêts en fin d'amortissement à court terme</i>	Inflation conséquente du coût de l'énergie
> <i>Une fiscalité inférieure à la strate (marge de manœuvre)</i>	Rattrapage des remises en état des biens communaux non achevé (gendarmerie)
Des réserves très significatives	
Bonne maîtrise budgétaire du projet périscolaire	

Malgré la politique de soutien à l'investissement (toutefois de plus en plus ciblé vers le développement durable), et l'engagement de maintien des dotations (non encore connues à ce jour pour 2023), les réformes de la fiscalité et les dispositions de la Loi de Finances 2023 ne couvriront que partiellement l'impact « inflation ».

La situation financière de la commune est saine. On constate sur l'exercice 2022 une baisse de plus de 7% de nos charges de fonctionnement. Si on neutralise l'impact « MC Conseil » de l'année précédente, nos charges de fonctionnement n'ont progressé que de 2%, malgré l'inflation et la hausse des salaires.

Nos recettes ont été boostées par trois postes : recettes fiscales diverses, locations, aides pour l'Agence Postale Communale.

Les investissements prévus ont été réalisés. D'importants « Restes à réaliser » liés au périscolaire sont constatés, en dépenses et en recettes.

Pour 2023, il est proposé de :

- Le maintien des taux de fiscalité locale, compte tenu d'une augmentation importante des bases
- Une politique d'investissement intégrant la poursuite de la remise en état des bâtiments et des préoccupations environnementales
- Un recours à nos réserves uniquement pour permettre les investissements indispensables

A l'unanimité, le conseil municipal prend acte qu'un débat d'orientation budgétaire, sur la base d'un rapport portant sur les éléments financiers de la commune de Bouclans, a eu lieu, avant le vote du budget primitif de l'exercice 2023 lors du conseil municipal du 17 mars 2023.

3/ BILAN de l'exercice 2022 (délibération n°2)

Présentation du bilan synthétique budget principal 2022

ACTIF NET	Total	PASSIF	Total
Immobilisations incorporelles (nettes)	90 854,64 €	Dotations	1 591 094,49 €
Terrains	763 499,94 €	Fonds globalisés	1 552 923,30 €
Constructions	4 993 193,42 €	Réserves	5 686 612,60 €
Réseaux, installations de voirie	3 289 425,07 €	Différences sur réalisations d'immo.	71 837,30 €
Immobilisations corporelles en cours	1 968 605,22 €	Report à nouveau	471 122,63 €
Immo. mises en concession, affermage ou à disposition	238 610,97 €	Résultat de l'exercice	178 473,06 €
Autres immobilisations corporelles	495 882,65 €	Subventions transférables	2 509,90 €
Total immobilisations corporelles	11 840 071,91 €	Subventions non transférables	1 856 220,23 €
Immobilisations financières	9 745,31 €	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant	
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	11 849 817,22 €	Autres fonds propres	
Stocks		TOTAL FONDS PROPRES	11 410 793,51 €
Créances	19 556,03 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	
Valeurs mobilières de placement		Dettes financières à long terme	544 363,22 €
Disponibilités	528 579,90 €	Fournisseurs et comptes rattachés	127 120,18 €
Autres actifs circulants		Autres dettes à court terme	314 257,47 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT	548 135,93 €	Total dettes à court terme	441 377,65 €
		TOTAL DETTES	985 740,87 €
Comptes de régularisations	2535,78	Comptes de régularisations	3 954,55 €
TOTAL ACTIF	12 400 488,93 €	TOTAL PASSIF	12 400 488,93 €

Total actif du bilan budget principal au 31 décembre 2022 : 12.400.488,93 €

Présentation du bilan budget Forêt 2022

ACTIF NET		Total	PASSIF		Total
Immobilisations incorporelles (nettes)			Dotations		
Terrains		72 699,05 €	Fonds globalisés		
Constructions			Réserves		70 235,95 €
Réseaux, installations de voirie			Différences sur réalisations d'immo.		
Immobilisations corporelles en cours			Report à nouveau		202 457,39 €
Immo. mises en concession, affermage ou à disposition			Résultat de l'exercice		66 429,66 €
Autres immobilisations corporelles			Subventions transférables		
Total immobilisations corporelles		72 699,05 €	Subventions non transférables		
Immobilisations financières			Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		72 699,05 €	Autres fonds propres		
Stocks			TOTAL FONDS PROPRES		339 123,00 €
Créances		268 750,52 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à long terme		
Disponibilités			Fournisseurs		
Autres actifs circulants		1,42 €	Autres dettes à court terme		
TOTAL ACTIF CIRCULANT		268 751,94 €	Total dettes à court terme		- €
Comptes de régularisations			TOTAL DETTES		- €
TOTAL ACTIF		341 450,99 €	Comptes de régularisations		2 327,99 €
			TOTAL PASSIF		341 450,99 €

Total actif du bilan budget Forêt au 31 décembre 2022 : 341.450,99 €

Présentation du bilan budget Lotissement 2022

ACTIF NET		Total	PASSIF		Total
Immobilisations incorporelles (nettes)			Dotations		
Terrains			Fonds globalisés		
Constructions			Réserves		
Réseaux, installations de voirie			Différences sur réalisations d'immo.		
Immobilisations corporelles en cours			Report à nouveau		2 575,58 €
Immo. mises en concession, affermage ou à disposition			Résultat de l'exercice		223 532,18 €
Autres immobilisations corporelles			Subventions transférables		
Total immobilisations corporelles		- €	Subventions non transférables		
Immobilisations financières			Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant		
TOTAL ACTIF IMMOBILISE		- €	Autres fonds propres		
Stocks		186 185,61 €	TOTAL FONDS PROPRES		226 107,76 €
Créances		48 132,34 €	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Valeurs mobilières de placement			Dettes financières à long terme		
Disponibilités			Fournisseurs		
Autres actifs circulants			Autres dettes à court terme		8 210,00 €
TOTAL ACTIF CIRCULANT		234 317,95 €	Total dettes à court terme		8 210,00 €
Comptes de régularisations			TOTAL DETTES		8 210,00 €
TOTAL ACTIF		234 317,95 €	Comptes de régularisations		0,19 €
			TOTAL PASSIF		234 317,95 €

Total actif du bilan budget Lotissement au 31 décembre 2022 : 234.317,95 €

Le conseil municipal, après en avoir débattu, approuve à l'unanimité le bilan 2022 tel que présenté

4/ Compte de gestion de l'exercice 2022 (délibération n°3)

Synthèse du compte de Gestion 2022 – BUDGET PRINCIPAL

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	2 023 663,18 €	1 326 385,20 €	3 350 048,38 €
Titres de recette émis	516 808,82 €	906 115,65 €	1 422 924,47 €
Réduction de titres		1 021,00 €	1 021,00 €
Recettes nettes	516 808,82 €	905 094,65 €	1 421 903,47 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	2 023 663,18 €	830 946,25 €	2 854 609,43 €
Mandats émis	1 472 551,66 €	727 267,49 €	2 199 819,15 €
Annulation de mandats	7 464,11 €	645,90 €	8 110,01 €
Dépenses nettes	1 465 087,55 €	726 621,59 €	2 191 709,14 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent / Déficit	(948 278,73 €)	178 473,06 €	(769 805,67 €)

Synthèse du compte de Gestion 2022 – BUDGET FORÊT

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	85 750,00 €	399 457,39 €	485 207,39 €
Titres de recette émis	- €	195 877,62 €	195 877,62 €
Réduction de titres	- €	627,71 €	627,71 €
Recettes nettes	- €	195 249,91 €	195 249,91 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	85 750,00 €	207 938,53 €	293 688,53 €
Mandats émis	3 879,57 €	143 907,70 €	147 787,27 €
Annulation de mandats	0,00 €	15 087,45 €	15 087,45 €
Dépenses nettes	3 879,57 €	128 820,25 €	132 699,82 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent / Déficit	(3 879,57 €)	66 429,66 €	62 550,09 €

Synthèse du compte de Gestion 2022 – BUDGET LOTISSEMENT SOUS LATTE

	Section d'investissement	Section de fonctionnement	Total des sections
RECETTES			
Prévisions budgétaires totales	477 321,02 €	560 395,09 €	1 037 716,11 €
Titres de recette émis	291 070,51 €	557 737,27 €	848 807,78 €
Réduction de titres	- €	42 244,58 €	42 244,58 €
Recettes nettes	291 070,51 €	515 492,69 €	806 563,20 €
DEPENSES			
Autorisations budgétaires totales	477 321,02 €	487 321,02 €	964 642,04 €
Mandats émis	186 185,61 €	291 960,51 €	478 146,12 €
Annulation de mandats	0,00 €		0,00 €
Dépenses nettes	186 185,61 €	291 960,51 €	478 146,12 €
RESULTAT DE L'EXERCICE			
Excédent / Déficit	104 884,90 €	223 532,18 €	328 417,08 €

Résultats d'exécution du budget principal et des budgets des services

	Résultat à la clôture exercice précédent	Résultat exercice 2022	Résultat à la clôture exercice 2022
BUDGET PRINCIPAL			
Investissement	404 022,55 €	(948 278,73) €	(544 256,18) €
Fonctionnement	471 122,63 €	178 473,06 €	649 595,69 €
TOTAL 1	875 145,18 €	(769 805,67) €	105 339,51 €
BUDGETS ANNEXES			
Budget BOIS			
Investissement	1 416,47 €	(3 879,57) €	(2 463,10) €
Fonctionnement	202 457,39 €	66 429,66 €	268 887,05 €
Sous Total 1	203 873,86 €	62 550,09 €	266 423,95 €
Budget LOTISSEMENT			
Investissement	(291 070,51) €	104 884,90 €	(186 185,61) €
Fonctionnement	2 575,58 €	223 532,18 €	226 107,76 €
Sous Total 2	(288 494,93) €	328 417,08 €	39 922,15 €
TOTAL 2	(84 621,07) €	390 967,17 €	306 346,10 €
TOTAL GENERAL	790 524,11 €	(378 838,50) €	411 685,61 €

Le Conseil Municipal, après avoir entendu la présentation, approuve les comptes de Gestion 2022 du Trésorier pour l'ensemble des budgets à l'unanimité

4/ Présentation du compte administratif 2022 (délibération n°4)

Compte administratif 2022 – Budget principal

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	207 152,40 €	Produits de services	11 960,24 €
<i>Dont Entretien des bâtiments</i>	12 693,53 €	<i>Dont remboursements par autres redevables</i>	7 958,17 €
<i>Dont entretien de voirie</i>	5 025,71 €	Impôt et taxes	400 501,09 €
<i>Dont locations mobilières</i>	6 816,84 €	<i>Dont fiscalité locale</i>	301 494,00 €
<i>Dont Electricité, énergie</i>	24 469,14 €	Dotations et participations	232 250,35 €
<i>Dont Combustibles</i>	37 050,93 €	<i>Dont dotation forfaitaire</i>	102 862,00 €
<i>Dont Maintenance</i>	10 834,71 €	<i>Dont dotation de solidarité rurale</i>	71 019,00 €
Charges de personnel	269 884,92 €	Autres produits de gestion courante	253 836,98 €
<i>Dont rémunérations du personnel</i>	183 753,20 €	<i>Dont loyers, locations de salles, ...</i>	148 710,84 €
Autres charges de gestion courante	167 571,77 €	<i>Dont reversement de budgets annexes</i>	93 000,00 €
<i>Dont indemnités des élus</i>	49 694,10 €	Produits exceptionnels	4 179,43 €
<i>Dont subventions et participation aux Francas</i>	75 106,40 €	Opérations d'ordre	47,09 €
<i>Dont participation au SDIS</i>	24 744,23 €	Atténuation de charges	2 319,47 €
Charges financières	7 531,46 €		
Chargess exceptionnelles	1 096,74 €		
Atténuation de produits (FNGIR)	58 353,00 €		
Opérations d'ordre	15 031,30 €		
<i>Dont amortissements 13565,,30</i>			
TOTAL DEPENSES	726 621,59 €	TOTAL RECETTES	905 094,65 €

Excédent de Fonctionnement 2022 : + 178 473,06 €

Excédent Fonctionnement reporté : + 471 122,63 €

Résultat de fonctionnement 2022 : + 649 595,69 €

SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Immobilisations incorporelles	128,00 €	Subventions d'investissement	294 147,68 €
		<i>Dont Etat</i>	122 549,27 €
Immobilisations corporelles	81 654,82 €	<i>Dont Région</i>	
<i>Dont immeubles</i>	38 911,79 €	<i>Dont Département</i>	130 267,00 €
<i>Dont voirie</i>	14 600,00 €	Emprunts	- €
<i>Dont matériel de bureau et informatique</i>	900,00 €	Dépôts et cautionnements reçus	350,00 €
<i>Dont mobilier médiathèque</i>	3 200,00 €	Dotations, fonds divers et réserves	205 872,24 €
		<i>Dont FCTVA</i>	191 485,20 €
		<i>Dont taxe d'aménagement</i>	14 387,04 €
Immobilisations en cours	1 298 465,79 €		
Emprunts et dettes assimilées	83 384,25 €		
Opérations patrimoniales	1 407,60 €	Opérations d'ordre	15 031,30 €
Opérations d'ordre	47,09 €	Opérations patrimoniales	1 407,60 €
TOTAL DEPENSES	1 465 087,55 €	TOTAL RECETTES	516 808,82 €

Déficit d'investissement 2022 : - 948 278,73 €

Solde d'exécution positif reporté : + 404 022,55 €

Résultat d'investissement 2022 : - 544 256,18 €v (*)

Budget principal - Résultat de l'exercice 2022 fonctionnement + investissement : + 105 339,51 €

(*) Restes à réaliser de l'exercice 2022 : Dépenses - 548 057,37 € / Recettes + 967 429,42 €

Compte administratif 2022 – Budget Bois

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	32 695,08 €	Produits de services	128 348,31 €
		Dotations et participations	64 285,32 €
Autres charges de gestion courante	93 234,88 €		
Charges financières	1,84 €		
Charges exceptionnelles	2 888,45 €	Produits exceptionnels	2 616,28 €
Opérations d'ordre	- €	Opérations d'ordre	- €
TOTAL DEPENSES	128 820,25 €	TOTAL RECETTES	195 249,91 €
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Dépenses d'équipement	3 147,36 €	Recettes r'équipement	- €
Emprunts et dettes assimilées	732,21 €	Emprunts	- €
Opérations d'ordre	- €	Opérations d'ordre	- €
		Opérations patrimoniales	- €
TOTAL DEPENSES	3 879,57 €	TOTAL RECETTES	- €

Résultat de fonctionnement 2022 : + 66.429,66 €

Report fonctionnement exercice 2021 : + 202.457,39 € - Résultat d'exploitation 2022 : 268.887,05 €

Résultat d'investissement 2022 : - 3879,57 €

Report investissement exercice 2020 :+ 1.416,47 € - Résultat d'investissement 2022 : - 2.463,10 €

Budget Bois - Résultat de l'exercice 2022 fonctionnement + investissement : + 266.423,95 €

Compte administratif 2022 – Budget Lotissement

SECTION FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Charges à caractère général	890,00 €	Produits de services et ventes diverses	329 307,08 €
Opérations d'ordre	291 070,51 €	Opérations d'ordre	186 185,61 €
TOTAL DEPENSES	291 960,51 €	TOTAL RECETTES	515 492,69 €
SECTION INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Opérations d'ordre	186 185,61 €	Opérations d'ordre	291 070,51 €
TOTAL DEPENSES	186 185,61 €	TOTAL RECETTES	291 070,51 €

Résultat d'exploitation 2022 : + 223 532,18 €

Report de l'exercice 2021 : + 2.575,58 € - Résultat d'exploitation 2022 : + 226 107,76 €

Résultat d'investissement 2022 : + 104 884 90 €

Report investissement exercice 2021 :- 291 070,51 € - Résultat d'Investissement 2022 : - 186 185,61 €

Budget Lotissement - Résultat de l'exercice 2022 fonctionnement + investissement : + 39 922,15 €

Le Maire se retire afin que le Conseil Municipal puisse délibérer. Fleur MANZONI , 1^{ère} adjointe, est nommée présidente de séance. Le conseil municipal approuve les Comptes Administratifs 2022 tels que présentés par 16 voix pour.

5/ Affectation du résultat 2022 (délibération n°5)

AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET PRINCIPAL	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2022	178 473,06 €
B) Résultats antérieurs reportés	471 122,63 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	649 595,69 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	(544 256,18 €)
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	419 372,04 €
F) Besoin de financement	(124 884,14 €)
Affectation	
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	124 884,14 €
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	524 711,55 €
Déficit reporté D002	0,00 €
AFFECTATION DU RESULTAT BUDGET BOIS	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2022	66 429,66 €
B) Résultats antérieurs reportés	202 457,39 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	268 887,05 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	(2 463,10 €)
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	0,00 €
F) Besoin de financement	(2 463,10 €)
Affectation	
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	2 463,10 €
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	266 423,95 €
Déficit reporté D002	0,00 €

CONSTATATION DU RESULTAT BUDGET LOTISSEMENT SOUS LATTE	
Résultat de fonctionnement	
A) Résultat de l'exercice 2022	223 532,18 €
B) Résultats antérieurs reportés	2 575,58 €
C) Résultat à affecter (= A + B hors RAR)	226 107,76 €
Investissement	
D) Solde d'exécution d'investissement	104 884,90 €
E) Solde des Restes à Réaliser d'investissement	(291 070,51 €)
F) Besoin de financement	(186 185,61 €)
Affectation	
G) Affectation en réserve R 1068 en investissement	
H) Report du solde de l'excédent de fonctionnement en R 002	226 107,76 €

Tant que l'opération « Lotissement » n'est pas achevée, le budget Lotissement est un budget de stock. On ne fait que constater les résultats reportés.

Il n'y a pas d'affectation de résultat.

Le conseil municipal, après avoir examiné les comptes administratifs, statuant sur l'affectation des résultats de fonctionnement de l'exercice, décide à l'unanimité d'affecter les résultats comme suit :

Budget Principal, Affectation en R 1068 besoin de financement 124 884,14 €, Report en fonctionnement R 002 : 524 711,55 €

Budget Forêt, report en fonctionnement R 002 : 266 423,95 €

Budget Lotissement, pas d'affectation (budget de stock).

6/ Demande de subvention Fonds vert pour la cour d'école (délibération n°6)

Annoncé le 27 août 2022 et effectif depuis début janvier 2023, le fonds vert est un dispositif pour accélérer la transition écologique dans les territoires.

Il est destiné à financer des projets présentés dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie.

Dans le domaine de la renaturation des villes (et villages), les enjeux sont environnementaux et sociaux : réduction des vulnérabilités en ciblant sur des solutions fondées sur la nature.

La végétalisation des villes contribue en effet à rafraîchir les villes en luttant contre le phénomène d'îlots de chaleur urbains et à améliorer la résilience des zones urbaines face au changement climatique.

L'objectif du fonds de renaturation est de soutenir et accélérer les efforts des collectivités pour apporter de la nature dans les espaces urbanisés.

Il est proposé au conseil municipal de solliciter une aide de 8000 € au titre du fonds vert pour le financement de la désimperméabilisation de la cour d'école.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré se prononce favorablement à l'unanimité pour la demande de subvention au titre du fonds vert, pour la désimperméabilisation de la cour d'école, selon le plan de financement suivant :

Investissement : 24000 € HT

Subvention fond vert : 8000 €

Autofinancement : 16000 € HT

Le conseil municipal donne mandat au maire pour procéder aux formalités nécessaires à la demande et l'obtention de cette subvention

7/ Révision du zonage du PLUI

Suite à l'avis défavorable émis par les personnes publiques associées sur la version initiale du PLUI adoptée en 2020, il est demandé aux communes de réduire leurs zones d'extension initialement prévues, dans une proportion de 50%. Les travaux de la commission Urbanisme ont été présentés au

conseil municipal, qui a donné son accord à l'unanimité pour présenter à la CCPHD le nouveau projet de zonage.

8/ Etude comparative de gaz (délibération n°7)

Rappel de la situation actuelle :

Fournisseur : BUTAGAZ

Entrée en relation : Avant 2016

Nombre de cuves : 6

1 de 1900 kg > Mairie

1 de 1200 kg > bâtiment de la Poste

1 de 1100 kg > appartements rue de l'école

2 de 1200 kg > logements de l'ancienne gendarmerie

1 de 2000 kg > espace culturel

Consommation annuelle moyenne de gaz : 18500 kg (18,5 tonnes)

Prix facturé par BUTAGAZ : 1707 €/tonne HT

Le contexte énergétique général nous encourage à faire une évaluation de nos engagements en la matière

Trois propositions ont été présentées : Butagaz, Antargaz, Vitogaz. Il apparaît que la proposition d'Antargaz permet une remise aux normes des installations, permettra d'avoir un contrat par cuve (ce qui facilitera une potentielle résiliation en cas de baisse de consommation ou changement de type de chauffage), ainsi qu'une diminution de 40% du prix d'achat actuel du gaz. Le tarif négocié est par ailleurs 27% inférieur à la proposition BUTAGAZ renégociée. ANTARGAZ. Ces conditions profiteront tant à la commune qu'à ses locataires.

Le Conseil Municipal, après avoir entendu l'exposé, et en avoir délibéré se prononce favorablement à l'unanimité pour le changement de fournisseur de gaz et retient le choix de la société Antargaz.

Le conseil municipal donne mandat au maire pour procéder aux formalités et signatures nécessaires à la mise en œuvre de cette décision.

9/ Informations diverses

Restauration du clocher

La Fondation du Patrimoine a été contactée pour la restauration du clocher. Une opération d'appel aux dons est recommandée et les formalités administratives sont engagées. Pour bénéficier du plein effet d'une telle opération, des actions de communication seront nécessaires et un délai suffisant de collecte doit être envisagé. Il semble donc raisonnable de planifier l'opération de restauration elle-même sur l'exercice 2024.

Procédure classée sans suite

Le Procureur de la République nous informe que le maire n'ayant pas déposé plainte d'une part, et Monsieur PEQUIGNOT regrettant ses agissements et s'engageant à ne pas recommencer d'autre part, le dossier a été classé sans suite. Il n'y aura donc aucune poursuite pour les faits incriminés.

Demande de logement

Madame CREMONA sollicite l'attribution du logement du dernier étage de l'ancienne gendarmerie. Ses revenus sont compatibles avec le loyer.

Dates des prochains conseils

Le vendredi 14 avril 2023 à 20h30

Le vendredi 12 mai 2023 à 20h30

Le vendredi 09 juin 2023 à 20h30

Le vendredi 07 juillet 2023 à 19h00

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 50.